au mariage de sa sœur Marie-Catherine; en 1783 sa mère meurt; en 1784 son père se remarie, ses frères sont témoins, lui seul n'y est pas; en 1785 au mariage de Joseph à Boucherville, ses frères y assistent, lui seul encore est absent. Avait-il donc déjà quitté le toit paternel? Peut-être était-il déjà chez les Récollets, attendant dans le silence et la retraite l'heure où il lui serait permis de revêtir les pauvres livrées de saint François d'Assise. Ce fait et les dates de sa prise d'habit et de sa profession, les registres des Récollets pourraient nous les révéler, mais ces registres où sont-ils? Ils doivent exister pourtant, et certainement un temps viendra où ils reverront le jour, à la grande joie des historiographes et de beaucoup d'autres.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



Quand ils seront partis (1)



'HOMME, habitué à jouir d'un bien, réfléchit peu au vide que produirait son absence. Il faut en être privé pour l'apprécier à sa juste valeur. On sent alors quelle large part il occupait dans l'existence.

Il en est ainsi des religieux dans une population catholique. Personne n'est aussi populaire, aussi avenant, aussi bien accueilli. La château comme la chaumière s'ouvrent devant eux; ils ne sont déplacés nulle part, ils passent partout en faisant le bien. Leur de coupable des visage y a du pa qui sont i

Les co pleins de d'une disc sciences to

Ils accidaigner se si mal et p

On s'efi sourde en seraient d paroisses, i dépens de mépris pou

Cette lut surprend gr manifestent les religieux une moitié tique ancier en serait de moins perc

Ceux qui ments des é antipathique et ne veuler fermant les venue, de m

Dieu est (de produire. faut plus.

Comment l'Eglise, relig

⁽¹⁾ Le plus grand et l'on peut dire le seul grief invoqué contre les religieux, par leurs adversaires, de la Chambre et du ministère en France, était celui-ci: «Ils nuisent considérablement au clergé séculier et au fonctionnement de l'organisation paroissiale. En les supprimant nous délivrerons le clergé paroissial de leur oppression.» L'Episcopat tout entier, signant une pétition en faveur des religieuses ont paru des articles semblables à celui que nous citons, de la Semaines religieuse d'Annecy. (n. d. l. R.)